

COVID-19 : Mesures de confinement
du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020 minimum

Continuité de service

- Déchetteries (Mane, Saint-Martory, Aspet)
- Tournées de collecte des ordures ménagères
- Voirie / espaces verts
- Accueil du public sur les 3 pôles (Mane, Aspet, Saint-Martory)
- Service de Soins Infirmiers à Domicile
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- Centres de loisirs (Aspet, Saint-Médard, APEAI)
- Accueils de Loisirs associés à l'École
- Multi-accueils (Salies-du-Salat, Aspet, Saint-Martory)
- Maisons médicales et de santé (Salies-du-Salat, Aspet, Saint-Martory)

**Les services de
votre communauté
de communes
MAINTENUS pendant
le confinement**

Pour rappel

- Protections adaptées (masques) et strict respect des gestes barrières.
- Port du masque obligatoire pour les enfants dès 6 ans à l'école et lorsque la distanciation physique ne peut être respectée.

Pour joindre la communauté de communes :
secretariat@cagiregaronnesalat.fr ou 05 61 98 49 30

www.cagiregaronnesalat.fr